

Elle pleurait, elle pleurait avec des gémissements de vieille femme inconsolable.

Près de la brimbale, Angèle qu'on retardait de traire, continuait de faire entendre de longs meuglements.

De ses rayons rouges, le soleil couchant ensanglantait les fenêtres. Et le Sacré-Cœur semblait saigner, saigner... vouloir saigner toujours...

Et le souper au pain sûr et amer marqué d'une croix, lourd comme du sable, en la vieille maison où les meubles eux-mêmes avaient l'air d'être hostiles, fut encore plus silencieux que d'habitude.

Dans les têtes grises des deux vieux passaient des idées tristes, si tristes que leurs lèvres pâlies n'avaient pas de mots pour les rendre et se continuaient la nuit en cauchemars dans le grand lit qui craque.

Albert LABERGE.

RIRE ET PLEURER

Compte-rendu judiciaire, comme on en lira en 1980. Fantaisie écrite après la lecture d'un ouvrage sur les tribunaux criminels par un fumiste anglais. La lettre notamment et plusieurs expressions sont authentiques.

Nous sommes en 1980. Un chercheur opiniâtre vient de publier un énorme bouquin sur la civilisation, au commencement du XXe siècle. Ce bouquin, qui a pour titre "Barbarie", par opposition au sujet qu'il traite, a été écrit dans un moment d'indignation que l'auteur eut à la suite d'un procès, où un magistrat rétrograde blama un italien qui avait découpé comme une mortadelle, les auteurs de ses jours et nuits. Pour bien faire comprendre l'étonnement qu'eut causé à nos ancêtres ce paradoxe, je vais reproduire le compte-rendu judiciaire, pris dans un journal de 1980, édition du 14 juillet.

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

On ne juge plus au tribunal. Maintenant que le socialisme a enrichi tous les citoyens, chacun peut, moyennant quelques milliers d'écus, "passer privément". L'ostentation judiciaire des premiers